

Revue de presse - synthèse

Période : du 7 au 13 juin 2024



La revue de presse est une synthèse des principaux sujets d'actualité que nous avons repérés et sélectionnés dans le but de vous permettre de vous tenir informé rapidement sur les grandes thématiques de la mobilité suivies par le MAP.

Les grandes rubriques abordées : Technologie - Energies - Connectivité / Société - Usages - Consommation / Juridique - Réglementation / Sécurité routière / Infrastructures de transport.

Accessibilité : L'intégralité de cette revue de presse est accessible aux membres Club Actu.

Fréquence : Hebdomadaire.

Technologie, Energies & Connectivité

Ces voitures électriques qui peuvent prendre feu

L'Opinion - 12 juin 2024

Les SUV du constructeur sud-coréen Kia sont rappelés aux États-Unis, car ils risquent de prendre feu. La campagne de rappel concerne 462 000 véhicules et Kia explique que le bouton qui permet de régler la position des sièges peut se bloquer ou se désaligner, ce qui peut potentiellement engendrer une surchauffe du moteur électrique, même quand le véhicule est à l'arrêt. En 2023, le constructeur et Hyundai, ont déjà procédé à des rappels de voitures électriques pour risque d'incendie. Selon les deux groupes, le problème était lié à des contrôleurs électroniques, dont les composants provoquaient une surchauffe de la pompe à huile. Le sujet des incendies de voitures électriques est tel qu'en 2022, Axa Suisse, qui voulait démontrer les risques liés aux batteries des voitures électriques susceptibles d'exploser dans des conditions extrêmes, avait même organisé un crash test posté sur YouTube. Mais sa démonstration était appuyée sur une voiture dont la batterie avait été retirée pour des raisons de sécurité.

La petite voiture électrique Microlino ne fait pas recette

Le Figaro - 11 juin 2024

Les petites voitures électriques Microlino sont fabriquées dans l'usine de Moncalieri, près de Turin, de manière quasiment artisanale. 70 personnes y travaillent, mais à pleine capacité, cela peut monter jusqu'à 150 personnes. Contrairement à Stellantis, qui produit sa Topolino au Maroc, la Picolino revendique la qualité du « made in Italy », mais cela a un coût. La Microlino ne s'est vendue qu'à 1 000 exemplaires en 2023, dont la moitié en Suisse. « Pour survivre, il faudrait que nous en vendions 10 000 par an, reconnaît Wim Ouboter, le fondateur de la société, qui ajoute que pour atteindre le seuil de rentabilité, « il faudrait 30 000 ventes annuelles, et 100 000 pour connaître le succès ». La voiture est rechargeable en 4 heures sur une prise ordinaire et revendique une autonomie de 230 kilomètres,

parfaite pour une utilisation citadine. Mais son prix est comparable à celui des voitures électriques qui arrivent sur le marché, comme l'ë-C3 de Citroën, produite en Slovaquie : la version avec permis coûte 19 900 euros et 17 900 euros pour la version sans permis bridée à 45 km/h. Wim Ouboter avait rencontré le succès avec la trottinette de nouvelle génération, désormais produite quotidiennement à 80 000 exemplaires à Taiwan. C'est grâce aux bénéfices de la trottinette qu'il a pu financer la Microlino, mais les ventes n'ont pas suivi. Pour éviter l'hémorragie de cash, la famille Ouboter cherche un investisseur : « *Nous ne pouvons pas continuer à perdre autant d'argent* », indique Wim Ouboter.

En voiture électrique et... gonflable

Aujourd'hui en France - 10 juin 2024

L'invention de Benoît Payard a remporté la médaille d'or au concours Lépine 2024 dans la catégorie mobilité. Il s'agit d'une voiture électrique gonflable et pliable qui se nomme AirNam. Le véhicule est équipé de 4 roues de vélo démontable, d'un moteur électrique et de panneaux solaires amovibles qui permettent au conducteur de se déplacer à la vitesse maximale de 45 km/h, via des pédales, comme sur un vélo électrique. Le tout pèse environ 80 kg et se démonte rapidement. Pour son inventeur, « *aujourd'hui, on nous dit qu'il faut acheter des véhicules électriques. Or, ils sont chers et très lourds. Pas vraiment idéal d'un point de vue environnemental. Si on veut réussir la transition écologique, il nous faut des véhicules pas chers et funs. J'ai donc remplacé toutes les parties mécaniques par de l'air. J'ai créé un châssis avec une sorte de paddle. Et voilà le résultat* ». Il vise dans un premier temps le marché des locations de bord de mer, de voiturettes de golf et de camping. Le véhicule est en cours de certification pour faire des essais sur les routes dès cet été et il devrait coûter approximativement 10 000 euros.

Tesla Cybertruck : un exemplaire transformé... en voiture de police !

autojournal.fr - 10 juin 2024

Le modèle Cybertruck de Tesla serait en passe de se mêler aux rangs des véhicules électriques utilisés par les forces de police américaines. C'est sous le sobriquet Cybertruck Next-Gen Patrol que le département d'Unplugged Performance, UP.FIT, l'a fait connaître. En plus de tout ce qu'on attend d'un véhicule de police moderne, notamment une zone cloisonnée pour transporter d'éventuels prisonniers, il est équipé de systèmes radio et informatiques avancés. Il est aussi modulable et peut se spécialiser pour les opérations tactiques, militaires ou de recherche et de sauvetage. « Nous avons été ravis des retours directs des services de police qui ont participé au développement de notre Cybertruck, et nous sommes impatients de déployer ces véhicules UP.FIT auprès des services de police à travers le pays cette année », indique Ben Schaffer, PDG de Unplugged Performance. Les Tesla Cybertruck se joindront à la police d'ici la fin de l'année.

Volkswagen : la nouvelle génération de voitures électriques attendue en 2028

autojournal.fr - 10 juin 2024

La nouvelle plateforme pour les futurs modèles électriques de Volkswagen devrait arriver en 2028, avec deux ans de retard sur le calendrier initialement prévu. Dénommée SSP pour « Scalable Systems Platform », elle sera une plateforme orientée logiciel. Thomas Schäfer, patron de Volkswagen, annonce que le premier modèle électrique de nouvelle génération, basé sur la plateforme SSP, sera un SUV. Il sera fabriqué dans l'usine allemande de Zwickau tandis que la prochaine génération de la Golf sortira de l'usine de Wolfsburg. L'idée de partir sur un SUV vient des ventes peu satisfaisantes des modèles électriques actuels, les ID.3 et ID.4. L'arrivée en 2026 de la ID.2 all pourrait donner plus d'indications sur le futur style de la marque.

Toyota présente ses nouveaux moteurs thermiques « révolutionnaires »

Autoplus.fr - 7 juin 2024

Alors que les constructeurs présentent de plus en plus de moteurs électriques, Toyota choisit de prendre le contre-pied en présentant fin mai de nouveaux quatre cylindres. Le directeur de la technologie du constructeur japonais, Hiroki Nakajima décrit ces nouveaux moteurs de 1,5 et 2 litres de cylindrée de « *révolutionnaires* ». Ils sont destinés à plusieurs types de véhicules, depuis l'hybride jusqu'aux voitures fonctionnant au biocarburant. Il s'agit de répondre aux normes d'émissions de plus en plus strictes, mais aussi de diversifier l'offre. Destiné à fonctionner avec plusieurs types de carburants, le nouveau moteur de 1,5 litre permettra une réduction de volume et de poids de 10 % par rapport à ses moteurs de 1,5 litre déjà existants. Ils auront une course de piston plus courte et seront aussi plus compacts pour « influencer sur le design des futures voitures », affirme Hiroki Nakajima. Ils devraient arriver sur le marché en 2027, Toyota estimant nécessaire de continuer à améliorer l'efficacité des moteurs thermiques dans l'attente d'une transition complète vers l'électrique.

A Phoenix, les robots-taxis sont rois

L'Opinion - 7 juin 2024

L'*Opinion* revient sur l'essor des taxis et voitures sans chauffeurs aux Etats-Unis, et plus particulièrement à Phoenix, où se trouve la plus grande entreprise de location de véhicule autonome du monde. Le quotidien revient également sur Waymo One, service de taxi sur application semblable à Uber, à la différence que les voitures sont sans chauffeur. Bien que Google, la maison mère, souligne la fiabilité de ces véhicules, l'*Opinion* rappelle cependant que le risque zéro n'existe pas. Un véhicule Waymo est cette année entré en collision avec un cycliste, légèrement blessé. Ces véhicules autonomes rendent la ville d'autant plus attractive, notamment pour les entreprises. Sont également appréciées les possibilités de ne pas avoir à parler à un chauffeur et, pour les femmes, de ne pas être raccompagnées tard le soir par un inconnu.

Volvo inaugure le premier passeport pour batteries de voitures électriques

Autoplus - 6 juin 2024

Volvo lance le premier passeport de batterie pour son EX90. L'objectif est d'enregistrer l'origine des matières premières, des composants, le contenu recyclé ainsi que l'empreinte carbone. L'entreprise souhaite offrir une « *transparence maximale aux acheteurs de voitures électriques* », plaçant Volvo en avance sur les réglementations européennes. Les conducteurs pourront accéder à ce passeport via un QR code à scanner dans la voiture. Cette nouveauté a également eu une incidence sur la manière dont Volvo trace ses produits, pour « *comprendre l'origine de chaque pièce dans chaque véhicule* ».

Société, Usages & Consommation

Seulement 36% des 18-34 ans considèrent la voiture électrique comme la voiture de l'avenir, selon un sondage

FranceTVinfo - 12 juin 2024

Selon un sondage Yougov pour Leboncoin, seulement 38 % des 18-34 ans qui envisagent d'acheter une voiture électrique choisiraient un véhicule écologique (E85 ou hybride) et 24 % un véhicule électrique. Ils sont 45 % à envisager d'acheter une voiture prochainement et 85 % à se tourner vers

l'occasion. Aussi, 36 % d'entre eux considèrent la voiture électrique comme la voiture de l'avenir, et 29 % « *restent circonspects, n'étant ni d'accord ni pas d'accord* ». Les réponses varient selon les territoires et ils sont 44 % à être favorables à l'électrique en Île-de-France, contre 35 % dans le reste du territoire.

Les voitures électriques abordables sont (enfin) là

autojournal.fr - 10 juin 2024

La nouvelle Renault 5 E-Tech Electric est disponible au prix de 33 990 euros. Avec le bonus écologique, la voiture devient accessible et la marque promet même une version plus modeste sous les 25 000 euros pour l'année prochaine. Si cette voiture est la favorite pour remporter la bataille des véhicules électriques abordables, face à la Dacia Spring et la Twingo électrique, l'arrivée de la Seagull de BYD au prix de 20 000 euros va opposer une sérieuse concurrence. MG prépare également une voiture à 20 000 euros d'ici peu et Stellantis souhaite importer la Leapmotor T03. Pour auto journal, « *l'ère des voitures électriques abordables, ou presque, semble à nos portes* ».

Voitures électriques : les ventes ne décollent pas sur le marché de l'occasion

La Tribune - 8 juin 2024

Les voitures électriques n'ont représenté que 2 % de part dans le marché de l'occasion au premier trimestre 2024. L'étude publiée par l'Association nationale pour le développement de la mobilité électrique (Avere) et l'organisation patronale Mobilians montre pourtant que « *la démocratisation du véhicule électrique passe par la dynamique du marché d'occasion* ». Pour Xavier Horent, délégué général de Mobilians, ce marché est encore en cours de stabilisation, et devrait exploser avec l'arrivée de nouvelles générations aux « *prix beaucoup plus accessibles* ». Il parle ici des modèles chinois, qui éclipsent bientôt la Renault Zoé, la Peugeot e-208 et la Tesla Model 3. Par ailleurs, l'étude relève qu'un tiers des 29 000 voitures électriques vendues à des particuliers ou des entreprises début 2024 l'ont été par le biais du leasing. Elle enregistre aussi parmi ces transactions une surreprésentation des professionnels de l'automobile : « *La technologie est tellement naissante que les clients cherchent une réassurance auprès des professionnels* », avec beaucoup de questions sur les batteries ou la longévité des véhicules, explique Xavier Horent. En outre, on achète davantage électrique en milieu rural qu'en ville. D'autre part, le Gouvernement ambitionne de tripler les ventes en quatre ans et atteindre 45 % de parts de marché, pour un objectif de 800 000 ventes dès 2027.

Stellantis pris de court par l'ampleur de la crise des airbags défectueux

Le Figaro - 8 juin 2024

Stellantis a lancé début mai une vaste campagne de rappel et d'alerte sur le danger de conduire plusieurs modèles des marques Citroën et DS équipés d'airbags du Japonais Taka. Cette campagne concerne 497 171 Citroën C3 et 108 601 DS3, vendus dans le sud de l'Europe, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. 250 000 véhicules sont concernés en France. Un mois après, ce sont 8,2 millions de voitures qui sont concernées, contre 600 000 à l'origine. Catherine Bieth, la chef du service de surveillance du marché des véhicules et des moteurs (SSMVM), explique au Parisien que la campagne de rappel « *porte depuis le début sur 5 966 894 véhicules de marque Opel et 2 342 370 dans le monde. Ce qui fait effectivement plus de 8,2 millions de véhicules. Ce chiffre est donc connu de Stellantis et de nos services depuis plusieurs mois* ». Les airbags incriminés contiennent un explosif à base de nitrate d'ammonium, qui, une fois soumis à de fortes chaleurs et de taux très élevés d'humidité, présente un risque explosif. Le groupe est pris de court par la logistique à mettre en place et le nombre d'opérateurs du centre d'appels a été doublé, assure Stellantis. Des clients se sont résolus à s'associer

à l'action collective lancée par un avocat spécialiste dans ce type de plainte, qui pourra se déclencher à partir de 1 000 plaignants.

Voitures électriques et copropriété : tout ce qu'il faut savoir

autoplus.fr - 6 juin 2024

De plus en plus de copropriétaires souhaitent installer des bornes de recharge dans leurs immeubles, *Auto Plus* fait le point. Le « droit à la prise » permet à tout copropriétaire ou locataire de demander l'installation d'une borne de recharge à ses frais dans les parties communes du parking. La demande ne peut être refusée par l'assemblée générale qu'en cas de motif sérieux et légitime. Le copropriétaire doit notifier son projet par lettre recommandée avec accusé de réception et inclure une description technique ainsi qu'un devis des travaux. Le syndic a ensuite 6 mois pour inscrire la demande à l'ordre du jour de l'assemblée générale. Ensuite, des aides financières existent pour l'installation d'une borne, comme le programme ADVENIR ou le Crédit d'Impôt. La prise doit disposer d'un système de comptage individuel et la responsabilité de l'entretien incombe au copropriétaire ayant installé la borne. Pour finir, les installations doivent respecter les normes en vigueur et l'assureur doit être informé de l'installation.

La LLD concentre un tiers des immatriculations de voitures neuves

auto-infos.fr - 6 juin 2024

Selon les données du SesamLLD, la part de marché de la location longue durée (LLD) s'élève à 30 % en mai 2024, soit 49 132 immatriculations sur 163 461 ventes. La LLD confirme donc sa croissance et sa popularité avec une augmentation de 0,8 % par rapport à mai 2023, alors que le volume global de véhicules mis à la route baisse de presque 3 %. La majorité des LLD s'enregistre au sein du canal des flottes et 63 % des véhicules neufs d'entreprises immatriculés le sont en LLD. Le rapport mensuel du SesamLLD note une amplification significative des immatriculations de véhicules électriques et hybrides entre mai 2023 et mai 2024, passant de 9 989 à 14 649. Les véhicules thermiques accusent un recul.

Juridique & Réglementation

Voitures chinoises : l'Allemagne craint une guerre commerciale avec Pékin

AFP - 12 juin 2024

Alors que la Commission européenne propose de nouvelles taxes douanières pour les voitures électriques chinoises, l'Allemagne espère encore un compromis avec Pékin afin d'éviter des représailles commerciales. Les droits de douanes pourraient passer de 10 à 31 % du prix de vente des véhicules importés à partir du 4 juillet. Le ministre Allemand de l'Économie, Robert Habeck, devrait se rendre très prochainement en Chine, selon plusieurs médias. Le pays est une puissance exportatrice et craint que Pékin limite son accès au marché chinois. Une crainte que partage le constructeur Volkswagen ainsi que la fédération allemande des constructeurs automobiles (VDA). Pour Volkswagen, BMW et Mercedes, la Chine est le principal marché national et représente jusqu'à 36 % des ventes en volume. La VDA a aussi souligné l'importance de la Chine pour « résoudre les problèmes mondiaux » comme la crise climatique, alors que les ventes en Europe de véhicules électriques dépendent des importations en provenance de Chine. Selon l'institut d'économie Kiel, une

augmentation des droits de douanes pourrait entraîner une baisse de 25 % des ventes de voitures électriques chinoises, rendant la transformation climatique « *plus coûteuse* ».

Surtaxer les voitures électriques chinoises serait « nuisible » à l'UE, juge Pékin

AFP - 12 juin 2024

Pour Pékin, l'augmentation des droits de douane que l'UE s'apprête à appliquer aux véhicules électriques chinois est une mesure de « protectionnisme » et serait « nuisible » aux intérêts européens. En septembre 2023, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen avait lancé une enquête, soupçonnant Pékin de subventionner illégalement les constructeurs de ces véhicules. La Commission devait annoncer mercredi l'application de surtaxes sur les véhicules chinois, qui viendraient s'ajouter au 10 % de taxes douanières en cours. Lin Jian, porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, a affirmé que « *cette enquête antisubvention est un cas typique de protectionnisme* », ajoutant que « *l'UE s'en sert comme excuse pour imposer des droits de douane sur les véhicules électriques importés de Chine* ». « Au final, cela serait nuisible aux propres intérêts de l'Union européenne », a-t-il souligné. L'UE risque, avec ces mesures, de se retrouver dans une situation d'équilibre entre la défense de ses intérêts économiques, et la volonté d'éviter une guerre commerciale avec Pékin. « *Nous demandons instamment à l'UE d'honorer son engagement à soutenir le libre-échange et à s'opposer au protectionnisme* », a déclaré mercredi Lin Jian, prévenant que « *la Chine prendra toutes les mesures nécessaires pour sauvegarder fermement ses droits et intérêts légitimes* ». Selon la presse chinoise, la Chine aurait dans le viseur ses importations de vins, de produits laitiers, et de voitures de grosse cylindrée. Elle a par ailleurs ouvert une enquête visant les eaux-de-vie et notamment le cognac. Certains constructeurs européens redoutent par ailleurs que ces mesures à l'encontre de la Chine ne provoquent une poussée inflationniste en Europe, accentuant de fait le retard technologique des européens. Les voitures électriques chinoises sont passées en Europe de moins de 2% du marché des voitures électriques fin 2021 à près de 8% fin 2023, selon l'institut Jato.

L'Europe se protège contre les voitures électriques chinoises

Le Parisien - 13 juin 2024

L'Union européenne a lancé un ultimatum à la Chine ce mercredi sous la forme d'une majoration des droits de douane sur les voitures électriques chinoises. Après 9 mois d'enquête, l'Europe considère que les constructeurs bénéficient d'aides de l'État chinois. Les véhicules BYD se verront appliquer une majoration de 17,4 %, 20 % pour Geely et 38,1 % pour SAIC. En moyenne, un droit de 21 % devrait être instauré. Les autorités commerciales chinoises ont dénoncé un « *comportement purement protectionniste* » et avertissent qu'elles prendront « *toutes les mesures pour défendre fermement leurs droits légitimes* ». En l'absence de retour de la Chine, les droits compensateurs provisoires seront introduits à partir du 4 juillet. Bruxelles aura ensuite 4 mois pour instaurer des droits définitifs.

Volvo : la perspective de droits de douane excessifs pour les voitures électriques chinoises pousse la marque suédoise à relocaliser sa production

Auto-Moto.com - 11 juin 2024

La Commission européenne va présenter dans quelques semaines les résultats de son enquête sur les subventions chinoises. Elle devrait confirmer que la Chine accorde à ses constructeurs des sommes qui leur permettent d'offrir des prix ultra-concurrentiels. Ces conclusions aboutiront probablement à une hausse des droits de douane qui frappent les voitures chinoises de 10 à 20 ou 30 %. Si cela reste loin des 100 % imposés par les États-Unis, les constructeurs automobiles s'inquiètent toutefois de cette décision, à l'instar du groupe Great Wall Motors qui va quitter ses bureaux européens situés à

Berlin. Volvo, de son côté, aurait commencé à rapatrier une partie de la production de ses EX30 et EX90 en Belgique. L'EX90 dont la production à Chengdu n'a pas encore débuté, provient pour l'instant de l'usine de Charleston, aux États-Unis. En revanche, l'EX30 est produit depuis l'automne dernier à Zhangjiakou. Il devait arriver à Gand, en Belgique l'an prochain, mais compte tenu du contexte, cette relocalisation devrait être avancée. Outre la perspective de l'augmentation des droits de douane, « *la décision de construire également l'EX30 à Gand reflète notre ambition de construire nos voitures là où nous les vendons autant que possible* », explique le groupe, soucieux d'écologie. Bonne nouvelle pour les consommateurs européens, car l'EX30 rapatrié pourrait potentiellement être éligible au bonus écologique.

Plus les voitures sont grosses et plus c'est cher, nouveaux tarifs du stationnement à Lyon

France3.fr - 11 juin 2024

Le tarif du stationnement change à Lyon à partir de mardi 11 juin : il est à présent établi en fonction de critères tels que les revenus familiaux, mais aussi en fonction du véhicule : « Une nouvelle forme de politique publique », affirme l'adjoint en charge des mobilités à la ville. Il y a désormais trois tarifs : réduit, standard et majoré. Pour les résidents : les revenus et la composition familiale seront pris en compte pour éventuellement bénéficier d'un tarif mensuel à 15 euros, ce qui devrait concerner 50 % des foyers fiscaux selon la mairie. Ce tarif s'applique aussi aux véhicules électriques et ceux dont le poids est inférieur à 1 000 kg. Le tarif standard passe de 20 à 30 euros pour ceux qui ne rentrent pas dans ces critères, et montera jusqu'à 45 euros, le tarif majoré, pour les véhicules thermiques de plus de 1 525 Kg. Le tarif pour les visiteurs va de 1 à 3 euros l'heure de stationnement, en fonction du type de véhicule. Valentin Lugenstrass, adjoint (Les écologistes) en charge des mobilités explique que « *L'objectif, c'est de développer les alternatives à la voiture et d'inciter à l'achat de véhicule plus sobre. On dit que vous pouvez utiliser votre véhicule, mais lors d'un renouvellement, il faudra privilégier une voiture propre et plus légère* ». Yves Carra, porte-parole de « Mobilités Club France », estime pour sa part que « *Sous couvert de bonnes idées et de bons sentiments, en réalité, on augmente plus qu'on ne baisse. Tout est fait pour sortir la voiture du centre de Lyon. Mais aujourd'hui, 80 % des trajets se font encore en voiture, c'est qu'il y a bien une raison* ».

Sécurité routière

Dès juillet 2024, les voitures auront une limitation de vitesse imposée

Autojournal.fr - 12 juin 2024

À partir de juillet prochain, les voitures neuves vendues dans l'Union européenne seront équipées d'un dispositif sonore destiné à avertir l'automobiliste lorsqu'il dépasse les limitations de vitesse. L'AIV, le système d'adaptation intelligente de la voiture, surveillera en temps réel la vitesse de la voiture et alertera son conducteur en fonction des limitations de vitesse affichées. L'objectif est de réduire le nombre de morts et de blessés sur les routes européennes. En effet, le projet Vision Zéro a pour ambition d'avoir zéro mort sur ces routes d'ici à 2050. Concrètement, chaque véhicule sera équipé d'une alerte sonore et d'une caméra embarquée capable de lire les panneaux de signalisation et de limitation de vitesse. Outre le signal sonore, un pictogramme apparaîtra sur le tableau de bord. Et si le conducteur ne ralentit pas, le dispositif réduira la puissance du véhicule en durcissant la pédale d'accélération. Ce système, toutefois, pourra devenir agaçant, par exemple sur les routes dont la vitesse autorisée change régulièrement, ou sur les routes limitées à 30 km/h. Certains psychologues affirment même que le dispositif pourrait avoir un effet néfaste sur la conduite à terme.